OEA/Ser.W

 CIDI/INF.418/21

 13 avril 2021

 Original: anglais

DOCUMENT DE RÉFLEXION

Réunion ordinaire du

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

27 avril 2021

**THÈME : CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS, MPME ET SECTEUR DU TOURISME DANS LES AMÉRIQUES**

1. **Contexte et justification**

 Les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (MPME) représentent 99% de toutes les entreprises et emploient en moyenne deux tiers de tous les travailleurs dans les États membres de l’Organisation des États Américains (OEA). Leur contribution économique et sociale aux pays de la région est donc essentielle pour la stabilité des pays et les moyens de subsistance des résidents. Tout en fournissant la plupart des emplois, les MPME participent moins aux marchés d'exportation que les grandes entreprises. Les questions de productivité et de participation aux marchés d'exportation sont en partie liées aux défis de la compétitivité tels que l'accès au financement, la gestion adéquate et l'adoption de technologies appropriées. Les questions de compétitivité mettent également en péril la survie et la continuité des activités de nombreuses petites entreprises qui ne disposent pas du soutien en matière de gestion, de commerce et d'autres domaines connexes pour survivre au-delà des premières années d'activité. En effet, la survie d'une entreprise au-delà de ses premières années d'activité est compromise lorsque surviennent des crises - qu'elles soient économiques, financières, météorologiques ou l'actuelle COVID-19. Si la planification de la continuité des activités n'est pas bien intégrée aux opérations quotidiennes de ces petites entreprises, leur capacité à survivre à ces chocs et à minimiser les perturbations de leurs activités peut être compromise.

 Le tourisme est désormais généralement reconnu comme l'une des plus grandes industries du monde. Ce secteur a connu une croissance rapide et quasi continue au cours des vingt dernières années et constitue désormais l'une des plus importantes sources d'emploi et de production économique au monde. Le Conseil mondial des voyages et du tourisme (WTTC) souligne qu’en 2019, l’impact direct, indirect et induit des voyages et du tourisme a représenté 8 900 milliards de dollars US, 10,3 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, 1 emploi sur 10 dans le monde et 28,3 % des exportations mondiales de services.Pour l’ensemble des Amériques, la contribution totale du secteur des voyages et du tourisme au PIB était de 8,8 %, de 9,8 % de l'emploi total (45,3 millions d'emplois) et de 7,3 % du total des exportations mondiales.[[1]](#footnote-1)/

La nature à forte intensité de main-d’œuvre du secteur du tourisme et sa capacité à créer de nouveaux emplois et d’autres débouchés pour les entreprises de la chaîne de valeur du tourisme soulignent sa dépendance à l'égard des économies du monde entier. En outre, le tourisme offre des possibilités de diversification des économies locales et permet la création de microentreprises et petites entreprises, dont beaucoup sont détenues par des femmes. Ces entreprises favorisent l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs pauvres, notamment dans les zones rurales où il n'existe que peu d'autres moyens de subsistance. Veiller à ce que les entreprises touristiques soient en mesure de prospérer ou de survivre après des situations de crise reste donc une priorité essentielle pour les décideurs politiques. En outre, la coopération entre les organisations régionales et internationales pour soutenir ces efforts a également été reconnue comme un élément important dans la région.

Les questions de continuité et de résilience des activités des MPME ont des objectifs qui se recoupent largement. La résilience désigne la capacité d’un système, d’une communauté ou d’une société exposée aux aléas à résister, absorber, s’accommoder, s’adapter, se transformer et se remettre des effets d’un aléa de manière opportune et efficace, y compris par la préservation et le rétablissement de ses structures et fonctions de base essentielles grâce à la gestion des risques[[2]](#footnote-2)/. De même, la continuité des activités implique la planification et les activités connexes, qui permettent de maintenir les fonctions essentielles de l'entreprise en dépit des crises ou de minimiser les perturbations et de garantir le retour à un état opérationnel dans un délai raisonnablement court.

Sur le continent américain, les récentes catastrophes naturelles et leur impact sur les entreprises touristiques, en particulier, ont mis en évidence la nécessité d'une action plus concertée entre les agences et les décideurs régionaux et internationaux pour renforcer la résilience et soutenir les efforts de continuité des activités. Dans le contexte actuel, les perturbations économiques liées à la pandémie de COVID-19 ont été sévères pour les MPME de la région. Si le secteur du tourisme a peut-être été plus touché que d'autres et que les perspectives à court et moyen terme restent incertaines, les fermetures de MPME dans la chaîne de valeur du tourisme ont précipité les pertes d'emplois dans l'économie au sens large, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les ressources publiques.

Les questions relatives aux MPME, à la continuité des activités et à la durabilité du secteur touristique ont été et restent au cœur des travaux du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). Le rapport annuel 2020 du SEDI, approuvé lors de la réunion ordinaire du CIDI le 23 février 2021, souligne que depuis le début de la pandémie de COVID-19, les programmes du SEDI, tels que le Programme des centres de développement des petites entreprises (SBDC) des Caraïbes, et les initiatives Facebook et WhatsApp Business récemment lancées, ont fourni aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises (MPME) et aux décideurs politiques des opportunités de renforcement des capacités et des outils commerciaux pour les aider à répondre, à se rétablir et à renforcer leur résilience ».

 Le projet « Renforcer la résilience des petites entreprises touristiques des Caraïbes face aux catastrophes », actuellement mis en œuvre par le SEDI, vise à fournir une assistance technique aux petites entreprises touristiques dans les pays des Caraïbes participants afin de surmonter les défis au niveau macro (national) et micro (entreprise) qui affectent la continuité des activités pendant et après des événements catastrophiques dans les Caraïbes. Le projet souligne la notion selon laquelle la gravité, l'impact et la durée des perturbations liées aux catastrophes que subissent les petites entreprises touristiques peuvent être réduits si : (1) les défis aux niveaux macro et micro qui aggravent la vulnérabilité des entreprises et des communautés sont supprimés ; (2) des approches communautaires de la résilience aux catastrophes sont adoptées ; (3) la capacité des propriétaires, des exploitants et du personnel des entreprises touristiques à préparer, exécuter, tester et mettre à jour des plans de continuité des activités et des plans d’urgence multirisques est renforcée ; (4) on crée un réseau d’équipes d’intervention d’urgence communautaires formées par la FEMA et pouvant être facilement déployées avant, pendant et après les catastrophes ; et (5) on renforce la capacité en interne à assurer une formation régulière des CERT et on met au point des outils de communication de crise.

1. **Objet de la réunion**

La réunion a pour objets les suivants :

* Identifier les politiques et les mesures qui ont été efficaces pour améliorer la compétitivité, renforcer la continuité des activités et améliorer la résilience des MPME en général et des MPME du secteur du tourisme en particulier afin de minimiser les perturbations suite à une crise.
* Souligner le rôle de la coopération technique comme outil pour améliorer les politiques et les initiatives visant à renforcer la résilience des MPME dans les Amériques.
* Identifier les synergies et les possibilités de collaboration entre les organisations internationales et régionales et les États membres de l'OEA pour soutenir la résilience et la continuité des activités des MPME.

**3. Pertinence pour le CIDI et le travail du SEDI**

La promotion d’économies inclusives et compétitives est l’une des lignes stratégiques du développement intégré dans le Plan stratégique de l'Organisation pour la période 2016-2020 [[AG/RES. 1 (LI-E/16 rev. 1)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AG/RES.%20%20(LI-E/16)&classNum=1&lang=f)] et la compilation du Plan stratégique intégral 2019 de l’OEA ([CP/doc.5469/19](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/doc.&classNum=5469&lang=f) rev. 1). La ligne stratégique 1.1 appelle spécifiquement à « accroître la capacité des institutions des États membres qui contribuent à la mise en œuvre de politiques et programmes favorisant la productivité, l’entreprenariat, l’innovation et l’internationalisation des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que des coopératives et autres unités de production » tandis que la ligne stratégique 1.4 est centrée sur le soutien aux « États membres dans le renforcement des capacités institutionnelles favorisant la création d’activités productives durables dans les secteurs du tourisme et de la culture ».

La résolution AG/RES. 2955 (L-O/20), « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », charge le SEDI, en sa qualité de secrétariat technique de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR), de continuer à soutenir les efforts des États membres dans le cadre de cette commission, en suivant les dispositions des Déclarations de Lima et de Georgetown ainsi que celles du plan de travail de la CITUR et en tenant compte du contexte de chaque pays, afin de stimuler la reprise du secteur du tourisme après l’impact de la pandémie de COVID-19... ».

Dans la Déclaration de Georgetown : Connecter la Amériques grâce au tourisme durable (CIDI/TUR-XXIV/DEC.1/18), les ministres et les hauts fonctionnaires chargés du tourisme ont demandé au « Secrétariat général de l’OEA de travailler avec les organisations régionales et internationales et d’autres institutions pertinentes pour identifier les stratégies et les plans d’adaptation qui renforcent la résilience, atténuent l’impact des catastrophes naturelles sur le secteur du tourisme et soutiennent la reprise des activités touristiques après une catastrophe dans les États membres de l’OEA ».

La résolution AG/RES. 2591 (XL-O/10***)***a chargé « le Secrétariat général d’épauler les États membres, par l’intermédiaire du SEDI, dans leurs réflexions visant à concevoir et exécuter des programmes régionaux et sous-régionaux pour améliorer le rendement du secteur touristique et accroître sa résistance aux catastrophes, en particulier aux catastrophes naturelles, et pour relancer les économies frappées par ces phénomènes ».

Le SEDI, par le biais du Département du développement durable, exécute actuellement un projet intitulé « **Renforcer la résilience des petites entreprises touristiques des Caraïbes face aux catastrophes ».** L'objectif du projet est de contribuer à réduire la gravité, l'impact et la durée des perturbations causées par les catastrophes sur les opérations des petites entreprises touristiques dans les Caraïbes.

**4. Structure de la réunion**

La réunion se déroule dans le cadre du dialogue au sein du CIDI et de l’exécution du plan de travail 2021 du SEDI et de l’accent mis sur le domaine prioritaire « Développement durable et environnement : Construire la durabilité et la résilience dans les Amériques ». La réunion accueillera des orateurs invités parmi les organisations suivantes :

* Centre mondial de résilience du tourisme et de gestion de crise
* Association hôtelière et touristique des Caraïbes (CHTA)
* Système d’intégration du tourisme en Amérique centrale (SITCA)
* Fédération des chambres de tourisme d'Amérique du Sud (FEDESUD)

La réunion sera également l'occasion pour les États membres de l'OEA de partager leurs expériences nationales en matière de développement des MPME, en particulier en ce qui concerne la continuité des affaires dans le secteur du tourisme.

**5. Résultats de la réunion**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives prévues par la résolution AG/RES. 2955 (L-O/20), « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », cette réunion devrait contribuer à fournir aux États membres de l'OEA l'occasion de :
	1. participer à un débat constructif sur leurs objectifs et défis communs pour renforcer leurs MPME, en particulier dans le secteur du tourisme et en ce qui concerne la continuité des activités dans le contexte de la pandémie ;
	2. déterminer les mesures concrètes qu’ils peuvent prendre ou maintenir, au niveau national ou régional, pour soutenir et renforcer la résilience de leurs MPME et du secteur touristique par le biais du SEDI et d’autres initiatives ;
	3. identifier les synergies et les possibilités de collaboration et de coopération avec les institutions invitées en ce qui concerne le renforcement de la résilience des MPME et la continuité des activités dans le secteur du tourisme.

CIDRP03154F01

1. . Voir les points forts de la recherche annuelle 2020 du Conseil mondial des voyages et du tourisme, disponible à l’adresse <https://wttc.org/Research/Economic-Impact>. [↑](#footnote-ref-1)
2. . Division de la réduction des risques de catastrophes (DRR) (Nations Unies). Vocabulaire. <https://www.undrr.org/terminology/resilience> [↑](#footnote-ref-2)